Envoyé en préfecture le 18/05/2022
Reçu en préfecture le 18/05/2022
Affiché le
ID : 076-247600620-20220512-DEL20220502-DE

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU JEUDI 12 MAI 2022

Délibération n° **DEL2022_05_2**
Intitulé : **CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION DU PEDT DE LA VILLE D'YVETOT**
Administration générale - Institution - Intercommunalité

*

L'an deux mille vingt deux, le douze mai, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Yvetot Normandie s'est réuni à la salle du Vieux Moulin à Yvetot, sous la Présidence de Monsieur Gérard CHARASSIER, président, en session ordinaire. Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le 6 mai 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Maison de l'intercommunalité le 6 mai 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 46 Présents : 36 Représentés : 8

Présents :
Monsieur Gérard CHARASSIER, Monsieur Jacques CAHARD, Monsieur Sylvain GARAND, Monsieur Didier TERRIER, Madame Virginie BLANDIN, Monsieur Eric RENEE, Monsieur Dominique MACE, Madame Martine LEBORGNE, Monsieur Louis EUDIER, Monsieur Jean-Louis LUC, Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Lionel GAILLARD, Monsieur Vincent LEMETTAIS, Monsieur Gérard LEGAY, Madame Régine HAUZAY, Monsieur Alain LOPEZ, Monsieur Pascal LEBORGNE, Monsieur Mario DEMAZIERES, Madame Odile DECHAMPS, Monsieur Michaël DODELIN, Madame Sandrine NORDET, Madame Natacha BLY, Monsieur Gilles COTTEY, Monsieur Francis ALABERT, Madame Herléane SOULIER, Monsieur Christophe ADE, Madame Lorena TUNA, Monsieur Florian LEMAIRE, Monsieur Arnaud MOUILLARD, Monsieur Jean-Francois LE PERF, Madame Denise HEUDRON, Madame Charlotte MASSET, Monsieur Thierry SOUDAIS, Madame Dominique TALADUN, Madame Françoise BLONDEL, Madame Catherine MAILLOT

Absents :
Madame Marie-Claude HERANVAL, Monsieur Laurent BENARD

Absents représentés :
Monsieur Claude BELLIN donne pouvoir à Monsieur Gérard CHARASSIER, Madame Françoise DENIAU donne pouvoir à Madame Virginie BLANDIN, Madame Stéphanie ETIENNE donne pouvoir à Monsieur Didier TERRIER, Madame Céline DAMBRY donne pouvoir à Monsieur Eric CARPENTIER, Monsieur Jean-Marc DOUCET donne pouvoir à Madame Sandrine NORDET, Madame Josiane GILLE

Envoyé en préfecture le 18/05/2022
Reçu en préfecture le 18/05/2022
Affiché le
ID : 076-247600620-20220512-DEL20220502-DE

donne pouvoir à Monsieur Gilles COTTEY, Monsieur Emile CANU donne pouvoir à Monsieur Francis ALABERT, Madame Catherine DUCHESNE donne pouvoir à Madame Odile DECHAMPS

Administration:
Madame Jannick LEFEVRE, Monsieur Thomas LANFRAY, M. Romain LEFEVRE, M. Mick LEROY

Monsieur Eric CARPENTIER est nommé secrétaire de séance.

*

Monsieur Gérard CHARASSIER soumet au Conseil Communautaire le rapport suivant :

La ville d'Yvetot a initié l'élaboration de son PEdT (Projet Éducatif de Territoire).

Un PEdT, tel que mentionné à l'article L551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Le P.E.d.T. de la Ville d'Yvetot se décline en 4 axes :

- Parentalité, rôles éducatifs et éducation partagée
- Favoriser le vivre ensemble
- L'accès aux loisirs, à la culture et aux sports
- L'engagement et l'orientation des jeunes et jeunes adultes.

Ce projet concerne enfants et les jeunes entre 2,5 ans et 25 ans révolus.

Le PEdT s'articule autour de différentes instances de réflexion et de décision : le Conseil Municipal (décisions et orientations), le comité de pilotage (mise en œuvre des décisions), le comité de suivi (concertations, cohérence, complémentarité), les comités techniques (un par axe) pour la mise en oeuvre de projets, d'actions.

Lors de l'élaboration de ce projet, les partenaires ont été sollicités pour se positionner sur un ou plusieurs groupes de travail (comité de pilotage, comité technique, comité de suivi), en fonction des contenus et de leurs disponibilités. Yvetot Normandie a été sollicitée au titre de la médiathèque et du RPE.

Par délibération en date du 16 mars 2022, le conseil municipal d'Yvetot a validé le principe de conventionnement entre la Ville et les partenaires du PedT. La ville nous sollicite pour signer la convention de partenariat.

* *

Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé

Envoyé en préfecture le 18/05/2022
Reçu en préfecture le 18/05/2022
Affiché le
ID : 076-247600620-20220512-DEL20220502-DE

Millésime : 2022 - Feuillet n° _____

vu le Code général des collectivités territoriales,
considérant le rapport présenté,
considérant que le projet
A reçu un avis favorable en Bureau du 03/05/2022

Article unique – D'accepter le projet de convention tel que présenté en annexe et d'autoriser M. le Président à signer ladite convention.

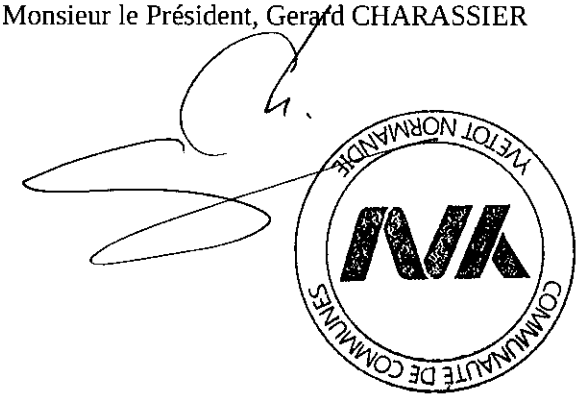
Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Résultat du vote : unanimité

Ont signé au Registre les membres présents à la séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Pour extrait conforme,
Monsieur le Président, Gerard CHARASSIER



Envoyé en préfecture le 18/05/2022
Reçu en préfecture le 18/05/2022
Affiché le
ID : 076-247600620-20220512-DEL20220502-DE

